

Isère

DÉPLACEMENTS

Syndicat des mobilités des territoires : Thierry Kovacs réélu président



Le maire de Vienne a été réélu président du syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine qui englobe 3,7 millions d'habitants. Archives photo Le DL /Michel THOMAS

Aire métropolitaine lyonnaise

Le syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise rassemble la Métropole de Lyon, Vienne Condrieu Agglomération, la Capi (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère) et Saint-Étienne Métropole. Ses deux missions principales sont d'optimiser les offres de mobilité pour faciliter les déplacements des habitants du territoire entre leur domicile et leur travail ou entre leur domicile et leur lieu d'études ; et de participer à une meilleure articulation des différents modes de transport en proposant des services durables et innovants, afin d'éviter l'autosolisme dans les déplacements quotidiens.

Le maire de Vienne, conseiller régional et président de Vienne Condrieu Agglomération (VCA), Thierry Kovacs, a été réélu ce lundi 25 octobre président de ce syndicat avec, pour l'Isère, une 3^e et une 4^e vice-présidences, respectivement pour Philippe Margier (Capi) et Nicolas Hyvernât (VCA).

À l'issue de cette élection, le comité syndical a présenté un nouveau projet (la gamme T-libr) qui consiste en une tarification multimodale zonale permettant de combiner un seul titre de transport sur cinq réseaux tarifaires (TER, TCL, Stas, L'Va et Ruban). Cette tarification devrait être étendue en juin 2022 au secteur de Villefranche-sur-Saône (Rhône).